

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Politique Familiale



Sainte-Marthe-sur-le-Lac,
une histoire de famille

MESSAGE DE LA MAIRESSE, *M^e Sonia Paulus*

Pour chacun de nous, la famille constitue la cellule de base de notre société, la source de notre identité propre, le lieu premier d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. C'est aussi une affaire publique, car les conditions dans lesquelles la famille évolue ont de multiples répercussions sur notre société. Miser sur le développement de la famille d'aujourd'hui, c'est créer notre société de demain.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a intégré le bien-être des familles dans son champ d'intervention et en a fait une de ses préoccupations principales. C'est dans cette optique que nous avons élaboré notre politique familiale. Selon nous, agir sur le cadre de vie des familles, en travaillant de concert avec elles, contribuera à créer un climat propice à leur évolution.

C'est donc avec un immense plaisir que je présente à la population marthelacquoise une politique familiale qui répond spécifiquement aux préoccupations quotidiennes qu'ont exprimées les familles marthelacquoises. Notre ville a connu une croissance démographique et un développement tels qu'il était primordial d'harmoniser les actions de nos services municipaux aux réalités des familles établies sur notre territoire et de celles qui ont récemment choisi de s'y établir. La présente politique propose des orientations, des objectifs et des actions concrètes visant à bonifier la qualité de vie des familles marthelacquoises.

Notre politique familiale est le fruit des réflexions et des discussions des membres du comité famille, sous la responsabilité de la chargée de projet, M^{me} Isabelle Poulin, et du conseiller municipal, M. François Robillard. Le comité comptait parmi ses membres des citoyens, adolescents ainsi que des gens issus de milieux tels que : organismes communautaires, monde des affaires, milieu de la santé, réseau scolaire, etc. Je ne saurais passer sous silence leur implication et le travail colossal qu'ils ont réalisé. Je tiens à les remercier du fond du cœur pour leur excellent travail, mais surtout pour leur disponibilité et l'enthousiasme qu'ils ont manifesté à bâtir un milieu de vie exceptionnel pour nos familles marthelacquoises.

Pour terminer, je tiens à remercier le Carrefour action municipale et famille ainsi que le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du gouvernement du Québec représenté par M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre, qui ont contribué financièrement en partenariat avec la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour nous permettre de mettre sur pied notre politique familiale.
À tous, merci!

M^e Sonia Paulus, mairesse



MESSAGE DE *François Robillard,*

CONSEILLER MUNICIPAL RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Je suis très fier de vous présenter la première politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Cette politique vient soutenir les demandes des familles marthelacquoises et vise à améliorer leur qualité de vie. Le conseil municipal a décidé d'en faire une priorité au bénéfice de toute sa population. Un grand pas a déjà été franchi; il ne reste qu'à maintenir nos efforts dans ce sens. La politique familiale marthelacquoise est unique : elle est précise, concrète et adaptée aux réalités de nos familles.

Pour parvenir à ce résultat, nous avons dû franchir les nombreuses étapes d'un long processus mis en place par le comité Famille. Tout d'abord, le conseil a mandaté madame Isabelle Poulin pour la mise sur pied de cette politique. À titre de chargée de projet, ses responsabilités visaient à préparer les bases de la politique de manière à permettre au comité Famille, formé de citoyens de tous les milieux et de tous les âges, d'émettre ses recommandations. Le comité Famille est composé de M. Claude Guérin, M^{me} Marie Beaumont, M. Léo Brunet, M^{me} Liza McLaughlin, M. Marcel Lapensée, M^{me} Annie Prévost, M. Daniel Bellemare ainsi que moi-même.

Depuis près d'un an, le comité Famille a concentré tous ses efforts sur l'étude de propositions touchant tous les domaines qui préoccupent nos familles, et sur lesquelles il a basé ses recommandations. L'avant-projet de la politique familiale a été adopté par le conseil en janvier 2008. En février, une consultation publique avait lieu pour recueillir les commentaires des citoyennes et citoyens, et ainsi permettre au comité de cibler les attentes des familles avant de transmettre ses recommandations au conseil. Finalement, en avril dernier, le conseil adoptait la première politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Le travail du comité Famille est cependant loin d'être complété; tous les ans, ses membres se réuniront pour évaluer le progrès et la mise en place des diverses mesures proposées et déterminer les actions à prendre pour atteindre les objectifs fixés. De plus, à tout moment le comité pourra être sollicité par le conseil pour se pencher sur des questions qui touchent les familles.

Au nom du conseil ainsi qu'en mon nom personnel, je remercie sincèrement tous les membres du comité Famille ainsi que madame Poulin pour leur dévouement. Un travail colossal les attendait et ils ont relevé le défi avec brio. MERCI!

François Robillard



LES faits saillants DU PORTRAIT DES FAMILLES MARTHELACQUOISES

1.1 Contexte sociodémographique de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est en plein essor démographique, et ce, depuis les cinq (5) dernières années. De janvier 2001 à juin 2007, 1 287 nouvelles habitations ont été construites³ sur son territoire. La population de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a donc connu une augmentation de l'ordre de 29,4 %, passant de 8 742 résidents en 2001 à 11 311 résidents en 2006¹, devenant ainsi la 33^e ville¹ ayant connu la plus forte croissance au Québec en 2006.

Lorsque nous observons la répartition démographique de la population, nous constatons qu'elle compte 2 300 enfants de moins de 14 ans (20,3 %), 1 305 jeunes de 15 à 24 ans (11,5 %), 6 110 adultes de 25 à 59 ans (54 %) et 1 595 aînés de 60 ans et plus (14,1 %).¹ L'âge médian de la population marthelacquoise se situe à 36,7 ans, comparativement à 41 ans pour l'ensemble du Québec.¹ Ces statistiques nous permettent d'affirmer que la population marthelacquoise est relativement plus jeune que celle de l'ensemble du Québec.

1.2 Portrait des familles marthelacquoises

Sainte-Marthe-sur-le-Lac compte 3 470 familles. De ce nombre, 1 595 sont composées d'un couple marié, 1 350 sont composées d'un couple vivant en union libre, 525 sont considérées comme monoparentales.

En moyenne, elles comptent 2,9 personnes.¹ 76 % des familles marthelacquoises sont de type traditionnel, 14 % de type recomposé et 8,7 % de type monoparental.²

On dénombre 375 mères monoparentales et 150 pères monoparentaux.¹ Les familles marthelacquoises sont constituées à 36 % d'un enfant, à 43 % de deux enfants, à 16 % de trois enfants, à 4,2 % de quatre enfants et à 0,7 % de cinq enfants ou plus.² Le groupe d'âge le plus important parmi les enfants est celui des 10 à 14 ans, qui compte 930 personnes.¹

1.3 Profil des mères marthelacquoises

Les mères marthelacquoises ont un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne des mères québécoises : 41 % d'entre elles affirment détenir un diplôme

universitaire. En ce qui concerne leur emploi, elles travaillent, dans une proportion de 30 %, dans les domaines des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique, des affaires ou de la finance. Autre fait à souligner, plus de 63 % des mères marthelacquoises consacrent entre 31 et 40 heures par semaine à leur travail et, dans plus de 44 % des cas, elles exercent leur emploi dans la grande région de Montréal.

1.4 Profil des pères marthelacquois

Le niveau de scolarité des pères marthelacquois est réparti de façon pratiquement équivalente (25 %) dans chacun des quatre niveaux de scolarité (DEP, secondaire, collégial et universitaire). Les pères occupent dans une proportion de 34 % un emploi dans les domaines des métiers du transport, de la machinerie, de l'informatique et du génie. Autre fait à souligner, plus de 39 % des pères marthelacquois consacrent au-delà de 40 heures par semaine à leur emploi, et 68 % d'entre eux travaillent dans la grande région de Montréal.

1.5 Profil des grands-parents marthelacquois

L'étude a révélé que parmi les grands-parents marthelacquois, 56 % sont retraités, 28 % occupent un emploi à

temps plein, 15 % occupent un emploi à temps partiel ou occasionnel. Les principaux loisirs auxquels ils s'adonnent sont, dans une proportion de 22 % la marche, de 11 % l'écriture et la lecture, et de 11 % la pratique d'un sport. De plus, parmi l'ensemble des répondants du troisième âge, 12 % ont affirmé consacrer en moyenne 11 heures par semaine à faire du bénévolat.

Également, un (1) grand-parent sur trois (3) s'implique, sur une base régulière, auprès de ses petits-enfants. Ainsi, 65 % de ces grands-parents reçoivent leurs petits-enfants à leur domicile, 53 % font avec eux une promenade ou encore fréquentent les parcs de la ville lorsqu'ils en ont la garde. Enfin, 20 % d'entre eux s'occupent de façon occasionnelle d'un proche parent malade ou âgé.

Pour obtenir une version détaillée du portrait des familles marthelacquoises, visitez le site Internet de la ville, à l'adresse : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Sources :

- 1.- Recensement 2006 de Statistique Canada
- 2.- Données obtenues à l'aide du questionnaire qui a été envoyé à l'ensemble de la population.
- 3.- Rapport annuel 1994-2006, Service de l'urbanisme, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



2 LA politique familiale MARTHELACQUOISE

Par la mise en place de sa politique familiale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite améliorer la qualité de vie des familles vivant sur son territoire. Pour ce faire, un comité Famille, constitué de représentants des familles marthelacquoises et de divers milieux œuvrant auprès d'elles, a été créé afin d'élaborer une mission, une définition de la famille, des orientations et des objectifs clairs et précis, de même qu'un plan d'action qui sera échelonné sur les trois prochaines années.

par les membres du conseil municipal. S'inspirant de la définition mise de l'avant par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, le comité Famille a élaboré une définition large, qui inclut tous les types de familles constituant la réalité actuelle. Il souhaite ainsi tenir compte du rôle parental, de l'importance de la dimension intergénérationnelle, et mettre l'accent sur les forces qui devraient animer toutes les familles.

Cette définition a inspiré le travail du comité Famille tout au long de l'élaboration de la politique familiale. Par conséquent, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite mettre de l'avant la définition de la famille suivante :

« La famille qui se présente aujourd'hui selon différents modèles est la cellule de base de la société dont le noyau est le, ou les enfants, et dont les parents ou ceux qui détiennent la responsabilité parentale sont les premiers intervenants qui permettent la transmission des valeurs, l'apprentissage de la socialisation et l'épanouissement des enfants. Ce milieu de vie est évolutif et devrait être animé par une volonté de partage, de soutien et d'entraide réciproque à travers les générations ».



2.1 Mission de la politique familiale

La mise en œuvre de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vise:

- L'amélioration de la qualité de vie des familles marthelacquoises;
- Le développement harmonieux des structures municipales;
- À favoriser l'établissement des nouvelles familles;
- À offrir un outil de référence structuré aux élus municipaux et aux directeurs de services afin de les soutenir dans la prise de décisions;
- À offrir un outil d'information structuré pour les familles marthelacquoises;
- À assurer une continuité dans la prise de décisions du conseil municipal;
- À augmenter le niveau du sentiment d'appartenance des familles à leur ville.

2.2 La définition de la famille :

La politique familiale doit pouvoir s'appuyer sur une définition claire et concrète de la famille, afin de déterminer la taille de la population visée et la pertinence des actions envisagées

3 PLANS D'ACTION DE LA politique familiale 2009-2010-2011

Les tableaux suivants vous permettront, d'un simple coup d'œil, de prendre connaissance des mesures et actions qui seront instaurées au cours des trois prochaines années, et qui amélioreront de façon probante la qualité de vie de l'ensemble des familles marthelacquoises et de chacun de leurs membres.

SÉCURITÉ PUBLIQUE 2009-2011 (PRIORITÉ 2009)

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra d'accroître le sentiment de sécurité des familles marthelacquoises.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Accroître la sécurité dans les quartiers résidentiels	1. Mettre sur pied une vaste campagne annuelle de sensibilisation sur la sécurité publique (sécurité routière et sécurité à vélo).	2009
Rendre la traversée du chemin d'Oka sécuritaire, pour que les piétons et les vélos puissent accéder à la partie sud et à la partie nord de la ville, en été comme en hiver	2. Mettre en place des feux de circulation actionnés par le piéton sur le chemin d'Oka, face à l'école Horizon-du-Lac. 3. Mettre en place une voie cyclable et piétonnière sur la 25 ^e Avenue Nord ou au travers du parc municipal afin que les enfants puissent se rendre à l'école Horizon-du-Lac en toute sécurité, été comme hiver.	2010 2010
Permettre l'accessibilité aux parcs le soir en augmentant le niveau de sécurité	4. Assurer une présence policière accrue le soir et améliorer l'éclairage dans les parcs de la ville et sur la piste cyclable.	2009 2010 2011
Sensibiliser les familles aux divers aspects de la sécurité publique	5. Permettre à la police régionale de Deux-Montagnes d'offrir aux familles des soirées d'information sur différents sujets au centre communautaire et favoriser la promotion de ces activités auprès d'elles. 6. Faire une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des vélos électriques pour tous, en ciblant plus particulièrement les personnes âgées.	2009 2010 2011 2009 2010 2011
Faire connaître aux familles l'existence du plan des mesures d'urgence, et ce, sur une base annuelle	7. Rendre accessible et de façon continue l'information relative au plan des mesures d'urgences.	2009 2010 2011
Intervenir rapidement et efficacement auprès des personnes souffrant d'un malaise cardiaque	8. Procéder à l'achat de défibrillateurs externes automatisés afin qu'ils soient accessibles aux policiers, aux pompiers, et spécialement au centre communautaire.	2009

ENVIRONNEMENT 2009-2011 (PRIORITÉ 2010)

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra d'assurer un environnement sain en préservant et en mettant en valeur la qualité du milieu de vie des familles. Préoccupation constante pour le conseil municipal, elle leur permettra de mieux évaluer les impacts de ses décisions pour les générations futures.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Offrir un environnement sain et agréable aux familles marthelacquoises.	1. Créer un comité consultatif en environnement afin que ce dernier se préoccupe des questions environnementales en collaboration avec le comité consultatif en urbanisme.	2010
	2. Mettre en place une politique environnementale, et plus spécifiquement une « politique de l'arbre ».	2009
	3. Mettre en place des bacs de recyclage près de chacune des boîtes aux lettres communautaires.	2010 2011
Sensibiliser les familles aux divers aspects de la protection de l'environnement, et encourager leurs actions en ce sens.	4. Insérer un volet environnemental à l'intérieur d'un événement déjà existant.	2009 2010 2011
	5. Informer continuellement les familles sur les principes de base du recyclage (bulletin municipal, site Internet, soirée d'information) et organiser une visite familiale au centre de tri.	2009 2010 2011
	6. Encourager la création d'un comité d'embellissement de quartier.	2009
	7. Offrir une formation sur le compostage résidentiel et faire de la sensibilisation auprès des familles.	2010
Améliorer l'aspect général de la ville en sensibilisant tous les acteurs sociaux à la propreté.	8. Faire une campagne de sensibilisation à la propreté (terrains privés, publics et commerciaux) en mettant à contribution chacun des membres des familles marthelacquoises afin de favoriser l'embellissement de la ville.	2011
Promouvoir la qualité du milieu en favorisant et en encourageant l'accès aux sites privilégiés de la ville.	9. Promouvoir et aménager les sites privilégiés de la ville, en particulier les espaces verts en bordure du lac des Deux-Montagnes en s'assurant qu'il y a suffisamment de stationnement.	2011

LOISIRS, CULTURE, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET ÉVÉNEMENTS 2009-2011 (PRIORITÉ 2010)

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra d'offrir un milieu de vie stimulant et accessible qui répondra aux attentes et aux besoins de l'ensemble des familles marthelacquoises.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Offrir aux familles des lieux de rassemblement, de divertissement et de pratique des sports sécuritaire qui répondront aux besoins de tous les membres de la famille.	1. Poursuivre les démarches de revitalisation des parcs déjà existants en ajoutant des modules adaptés aux différents groupes d'âge.	2009 2010 2011
	2. Planter une nouvelle Maison de la famille afin d'offrir du soutien (Conditionnel à l'obtention d'un local)	2011
Favoriser le développement culturel des familles en améliorant l'offre et l'accès aux activités culturelles et à la bibliothèque	3. Revoir l'horaire de la bibliothèque en envisageant la possibilité d'ouvrir une journée par fin de semaine durant la saison estivale. Offrir la possibilité de réserver, renouveler un emprunt et vérifier la disponibilité des livres de la bibliothèque en ligne.	2009
	4. Mettre en place un programme de prêt de jeux de société et de matériel audiovisuel éducatif pour enfants et adultes à la bibliothèque, et voir à augmenter le nombre de livres disponibles. (Conditionnel à l'agrandissement de la bibliothèque)	2010
Assurer une plus grande accessibilité aux loisirs en mettant l'accent sur des loisirs à caractère familial, tout en portant une attention particulière au coût et à la diversité des activités offertes	5. Envisager la construction d'une nouvelle bibliothèque ou la relocalisation de l'actuelle dans des locaux plus grands.	2011
	6. Offrir une compensation financière pour les cours de natation non offerts par la Ville.	2009
	7. Mettre en place des cours ou des conférences pour les parents durant les cours des enfants, avec un incitatif (rabais).	2009
Organiser des rassemblements familiaux qui auront comme objectif de créer des liens entre les générations ainsi qu'entre les familles	8. Permettre la réservation et l'inscription en ligne pour les activités offertes par le Service des loisirs.	2009
	9. Offrir une formation RCR gratuitement aux familles au moins une fois par année.	2009 2010 2011
Accroître le soutien aux organismes communautaires dans leurs activités et services s'adressant aux familles marthelacquoises	10. Procéder à la formation d'un comité pour l'organisation d'un concours de maisons fleuries.	2009
	11. Organiser au printemps une rencontre familiale d'horticulture et d'échange de vivaces en profitant de l'occasion pour annoncer le lancement du concours de maisons fleuries.	2010
	12. Organiser un nouvel événement familial propre à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, hivernal ou estival, sur le lac des Deux-Montagnes.	2011
Accroître le soutien aux organismes communautaires dans leurs activités et services s'adressant aux familles marthelacquoises	13. Élaborer un plan d'action pour la mise aux normes du presbytère, ce qui permettrait de regrouper les organismes communautaires et de leur offrir des locaux adaptés.	2009 2010 2011

URBANISME ET HABITATION 2009-2011 (PRIORITÉ 2010)

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra d'assurer le développement harmonieux de la ville en regard des besoins des familles.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Améliorer l'image de la ville en planifiant le développement urbain et en améliorant l'aspect esthétique et sécuritaire des axes routiers principaux de la ville.	1. Prioriser et mettre à jour le dossier de l'aménagement du chemin d'Oka en regard des besoins des familles marthelacquoises.	2009 2010 2011
Permettre à toutes les familles d'avoir accès à la qualité de vie qu'offre la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac en favorisant la mixité des types d'habitations et en améliorant l'accessibilité au logement pour les familles à faible revenu	2. S'assurer que le plan d'aménagement de la Ville dispose du zonage adéquat favorisant la mixité des différents types d'habitations.	2009
	3. Développer des mesures incitatives qui favoriseront l'implantation de logements abordables à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.	2010
	4. Mettre sur pied un programme de subvention municipale à deux volets (1er volet : Construction de logements abordables).	2011
Encourager l'aménagement de résidences existantes et offrir l'aide et le support nécessaire au résidant qui désire offrir un logement à ses parents en perte d'autonomie.	5. Promouvoir et informer annuellement les familles marthelacquoises des procédures nécessaires qui permettent la transformation des maisons unifamiliales en maisons intergénérationnelles.	2009 2010 2011
	6. Entreprendre les démarches nécessaires afin que la Ville participe au programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec	2009
Favoriser et encourager la revitalisation des secteurs anciens de la ville	7. Mettre sur pied un programme de subvention municipale à deux volets (2e volet : Rénovation des maisons des quartiers anciens).	2010
	8. Informer de façon récurrente les familles marthelacquoises des subventions provinciales et fédérales déjà disponibles pour la rénovation de leur maison.	2009 2010 2011
	9. Lors de la révision du plan d'urbanisme de la ville, s'assurer que les réalités et les besoins des familles marthelacquoises sont pris en considération.	2009

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION 2009-2011

Orientation : La politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra de favoriser la communication entre les familles, la ville et ses services, en rendant l'information municipale plus accessible, en diversifiant et en multipliant les sources d'information concernant les services offerts aux familles marthelacquoises. Elle permettra également d'aider au renforcement du sentiment d'appartenance des familles à la ville.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Favoriser l'accès aux bâtiments municipaux.	1. Mettre en place des portes automatisées au centre communautaire, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque, ce qui en facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux familles.	2009
Améliorer et favoriser la diffusion de l'information municipale, de manière à permettre une meilleure connaissance des services offerts aux familles	2. Procéder à l'embauche d'une personne responsable des communications afin de mieux informer les familles, d'améliorer les différents modes de diffusion de l'information municipale et de mieux répondre aux questionnements et aux plaintes des familles.	2010
Accroître dès leur arrivée le sentiment d'appartenance des nouvelles familles à la ville	3. Trouver une façon originale d'accueillir les nouvelles familles ainsi que les nouveau-nés.	2011



SOUTIEN AUX JEUNES 12-17 ANS ET AUX AÎNÉS 2009-2011

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra de contribuer à l'amélioration de la qualité des relations intergénérationnelles au sein de la ville. Elle permettra également de contribuer au renforcement du sentiment d'appartenance des familles, ainsi que de chacun de leurs membres, à la ville.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Assurer le développement du plein potentiel des jeunes par l'entremise des loisirs, des sports et du bénévolat.	1.- Mettre en place le programme d'échange étudiant de l'association Québec/France.	2009
	2.- Entreprendre des démarches pour l'établissement d'une nouvelle maison des jeunes.	2009
Développer un fort sentiment d'appartenance des jeunes à la ville.	3.- Organiser une fête annuelle des ados avec spectacle, concours et prix de participation.	2010
	4.- Mise sur pied d'un projet pilote pour l'organisation de deux danses par année pour les 12-17 ans au centre communautaire. (Si le projet pilote est concluant, les danses se produiront mensuellement pour les années subséquentes)	2009 2010 2011
	5.- Organiser annuellement un tournoi de hockey parent/enfant.	2009 2010 2011
	6.- Mettre en ligne sur le site Internet de la ville un portail jeunesse.	2010
Augmenter la communication entre la ville, les organismes communautaires et les jeunes.	7.- Publiciser davantage les activités des organismes communautaires dédiées aux jeunes.	2009
	8.- Promouvoir l'engagement bénévole des jeunes en les incitant fortement à participer aux différentes activités organisées par la ville et par les organismes communautaires.	2009 2010 2011
	9.- Voir à augmenter l'offre de logement abordable en collaboration avec les organismes communautaires afin que les aînés qui quittent leur maison puissent demeurer à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.	2009
Maintenir le fort sentiment d'appartenance des aînés à la ville.	10.- Organiser des cours de cuisine et de couture intergénérationnels.	2010
	11.- Mettre sur pied un club de marche et/ou de vélo pour les gens du troisième âge.	2011
	12.- Faire davantage la promotion du service d'écoute aux aînés spécialement auprès des organismes qui oeuvrent auprès d'eux.	2009
	13.- Promouvoir davantage l'engagement bénévole auprès des aînés.	2009 2010 2011

SANTÉ 2009-2011

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra l'amélioration de la qualité de vie des familles marthelacquoises en leur offrant un milieu de vie qui encouragera et favorisera les saines habitudes de vie et où il sera facile de poser des choix santé.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Mettre en place des actions pour soutenir les familles dans l'adoption de saines habitudes de vie.	1. Présenter aux familles un menu santé dans l'offre alimentaire lors de la fête de la Famille organisée par la Ville, et profiter de l'occasion pour faire la promotion de saines habitudes de vie.	2009 2010 2011
	2. Voir à ce que le zonage près des écoles ne permette pas l'implantation de restaurants de type « fast-food ».	2009
Sensibiliser les familles marthelacquoises à l'importance d'adopter un mode de vie sain et actif	3. Assurer la promotion de saines habitudes alimentaires et de l'activité physique auprès des familles en participant au programme 0-5-30 ou encore au réseau Villes et Villages en santé.	2010 2011
	4. Faire connaître les services du centre d'abandon du tabagisme du CSSS et faire la promotion du défi « J'arrête, j'y gagne » annuellement.	2009 2010 2011
	5. Sensibiliser les parents des enfants inscrits au camp d'été aux bienfaits et aux principes d'élaboration des boîtes à lunch santé au moyen de fiches éducatives sur la nutrition.	2009 2010 2011
	6. Accroître et améliorer la participation de la Ville aux campagnes provinciales pour les saines habitudes de vie.	2009 2010 2011
	7. S'assurer que l'offre d'activités physiques des loisirs couvre bien les besoins de tous les groupes d'âge, particulièrement celui des 18-64 ans, et trouver des incitatifs à la participation aux activités physiques offertes par la ville (ex. : Combo).	2009 2010 2011
Augmenter et stimuler les activités de prévention et de promotion de la santé		



TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT 2009-2011

Orientation : La mise en place de la politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac permettra d'accroître le sentiment de sécurité des familles, de leur assurer un environnement sain et un réseau de transport qui répondra davantage à leurs besoins.

OBJECTIF	MESURES/ACTION	ANNÉE
Offrir un environnement propre et sécuritaire en assurant une conduite des travaux soucieuse de la qualité de vie des familles et respectueuse des normes de sécurité établies	1. Ajouter et améliorer l'éclairage sur la rue Louise, entre la 33 ^e et la 41 ^e Avenues.	2009
	2. Relocaliser la piste cyclable entre la 37 ^e et la 43 ^e Avenues afin qu'elle soit au même niveau et séparée de la rue comme la partie précédente, et aménager une halte-repos entre la 40 ^e et la 43 ^e Avenues.	2010
	3. Aménager une bande ou une piste cyclable le long de la rue Louise jusqu'à la plage municipale.	2010
	4. Ajouter des bancs dans les endroits stratégiques que visitent les familles et les personnes âgées.	2011
Favoriser et améliorer la fluidité du réseau routier lors du retour à la maison des parents, en offrant d'autres moyens de transport efficaces et facilement accessibles aux familles	5. Entreprendre des démarches en collaboration avec la Ville de Deux-Montagnes afin que les feux de circulation du boulevard des Promenades soient synchronisés.	2009
	6. Maintenir les efforts qui sont consentis pour trouver une solution durable au problème de stationnement à la gare de Deux-Montagnes, et trouver une solution temporaire jusqu'à ce qu'elle soit trouvée.	2009
		2010
7. Collaborer avec la MRC afin de créer une carte des pistes cyclables qui comprendra l'ensemble des pistes intramunicipales. Faire la promotion de la flexibilité du réseau en distribuant cette carte à large échelle et en installant des panneaux le long de la piste cyclable.	2011	
	2009	



CONCLUSION

Nous ne pouvons passer sous silence l'imposant travail consenti par les membres du comité Famille. Chacun d'entre eux a investi personnellement de son temps pour étudier l'ensemble des données disponibles, dégager les constats et analyser les différents commentaires recueillis. Par la suite, nous avons déterminé les priorités et formulé les orientations, les objectifs et les actions à mettre en place pour améliorer la qualité de vie des familles marthelacquoises. Cette politique familiale a donc été élaborée par des gens issus directement des familles marthelacquoises ou impliqués de près dans leur quotidien, qui donc ont en commun le souci du bien-être de nos familles.

La nouvelle politique familiale marthelacquoise s'adresse aussi bien à chacun des membres de la famille qu'à la famille dans son ensemble. Les grands-parents, les parents, les ados et les enfants y trouveront des mesures et des actions qui leur sont directement destinées, tandis que d'autres actions ont été recommandées afin de renforcer les liens entre les familles de même qu'entre les différentes générations. Elle se veut donc inclusive, mobilisatrice et spécifique aux besoins et aux attentes des familles marthelacquoises.

En terminant, il importe de mentionner que la mise en œuvre de cette nouvelle politique familiale repose indéniablement sur l'intérêt et le dynamisme que manifesteront tous les partenaires (les familles, les organismes communautaires, les élus municipaux, l'administration municipale, le comité Famille et les institutions publiques locales et régionales). Ces partenaires devront travailler en collaboration au cours des trois prochaines années afin de maintenir une préoccupation constante envers les besoins et les attentes des familles marthelacquoises. Selon nous, il ne fait aucun doute que la réalisation de la politique familiale marthelacquoise sera couronnée de succès.

Pour obtenir plus de détails au sujet de la politique familiale ou en ce qui concerne le portrait des familles marthelacquoises, vous pouvez consulter leurs versions intégrales sur le site Internet de la Ville, au www.saintemarthesurlelac.qc.ca





Ce document est publié par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. L'ensemble de la démarche a été réalisé avec le soutien financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du Québec, de même qu'avec la participation et l'expertise du Carrefour action municipale et famille.

La politique familiale de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a été élaborée avec la précieuse collaboration des membres du comité-famille :

François Robillard, Conseiller municipal, Responsable des questions familiales

Daniel Bellemare, Directeur des Services communautaires

Claude Guérin, Vice-Président du Club Optimiste, Représentant des organismes communautaires

Marie Beaumont, Présidente du conseil d'établissement de l'école Horizon-du-Lac, Représentante des familles ayant des enfants d'âge scolaire

Léo Brunet, Président du Club de pétanque «Les Amis de Ste-Marthe» et administrateur de la Popote Roulante, Représentant des aînés

Liza Mc Laughlin, Représentante jeunesse (12-17 ans)

Annie Prévost, Représentante du CSSS Lac des Deux-Montagnes

Marcel Lapensée, Citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, représentant de la sécurité publique

Recherche et rédaction

Isabelle Poulin, Chargée de projet responsable de la mise en place de la politique familiale.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, 2008

Bibliothèque nationale du Canada, 2008

